

## Soliha. Quand des travaux s'imposent



« Nous proposons des ateliers et des interve

**Quand une habitation inadaptée fragilise, voire interdit, le maintien à domicile, l'association Soliha peut intervenir. Elle vient de signer une convention avec la fondation Ildys et son programme Vas-y afin d'associer leurs compétences.**

« Chaque année, nous accompagnons 300 ménages finistériens de plus de 60 ans pour l'adaptation de leurs logements. Ce sont des travaux importants : aménagement d'une salle de bains, création d'une chambre en rez-de-chaussée, installation d'une cabine élévatrice ou d'une rampe d'accès », explique Rozenn Le Bourdonnec, chargée d'opérations à l'antenne brestoise de Soliha, qui organise des ateliers et propose une pièce de théâtre sur le thème de l'habitat et de la prévention des chutes. Des ateliers sont prévus à Guipavas à partir du 8 janvier.

### Un ergothérapeute à domicile

Les personnes âgées qui rencontrent des difficultés d'adaptation de leur logement peuvent faire une demande auprès de l'une des antennes de Soliha, à Brest, Morlaix ou Quimper. Ensuite, un technicien ou un ergothérapeute se déplace à domicile pour faire un rapport. Des entreprises sont alors sollicitées pour des devis sur cette base. « Nous sommes le seul interlocuteur pour les ménages et nous pouvons solliciter de multiples financeurs pour des aides : l'Agence nationale de l'habitat (Anah) ou des caisses de retraite. L'aide va de 35 % à 100 %, mais ce taux est très exceptionnel, réservé aux ressources les plus modestes ». Il y a aussi le crédit d'impôts, de 25 % : pour l'obtenir, il faut désormais un justificatif de handicap ou de perte d'autonomie. « Parfois, des travaux ne sont pas nécessaires, des petites choses peuvent suffire : aménager une baignoire avec une planche de bain et une barre, un tapis antiglisse sur le fond de la douche. Nous présentons une quarantaine d'accessoires innovants qui ne coûtent pas très cher ».

## **Une convention avec Ildys**

Soliha travaille en complémentarité avec le programme Vas-y d'Ildys pour les plus de 60 ans. Ce jeudi, Christian Nicol, président de Soliha 29, et Adrien Kervella, président d'Ildys, ont signé une convention pour officialiser ce partenariat. Depuis son lancement, en mai 2017, le programme Vas-y a touché 7 000 Finistériens de plus de 60 ans, grâce à des ateliers et conférences destinés à prévenir la perte d'autonomie. Les ateliers sont très variés : cela va de la prévention des chutes, à la conduite automobile, en passant par l'activité physique et la nutrition ou les problèmes de vue et d'audition.

## **Contact**

Vas-y d'Ildys, tel : 06 34 84 57 49 ou par mail [vas-y@ildys.org](mailto:vas-y@ildys.org) et le site [www.vas-y.org](http://www.vas-y.org) ; Soliha, 2 rue de Denver à Brest, tel 02 98 44 85 76, Mail : [info.brest@solihafinistere.fr](mailto:info.brest@solihafinistere.fr)

*Le Télégramme - Plus d'information sur <https://www.letelegramme.fr/finistere/brest/soliha-quand-des-travaux-s-imposent-28-12-2018-12172529.php>*